

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02015

Numéro SIREN : 513 316 257

Nom ou dénomination : 2FAP

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002455

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	5 000		5 000	5 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total II</b>	5 000		5 000	5 000				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises					138 907	138 907	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés					946	946	100.00
	Autres créances	4 967		4 967	5 418	451	451	8.33
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	137 091		137 091	93 211	43 880	43 880	47.08	
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	142 058		142 058	238 483	96 424	96 424	40.43	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		147 058		147 058	243 483	96 424	96 424	39.60

H. J. J. J.

Copie certifiée conforme

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 20 000 )	20 000		20 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	2 000		2 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	109 929		70 657		39 272	55.58
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	3 154		39 272		36 118	91.97
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	135 083		131 929		3 154	2.39	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				59 978	59 978	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	5 998		37 998		32 000	84.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 788		6 751		1 963	29.07
	Dettes fiscales et sociales	1 189		6 826		5 637	82.58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	11 975		111 553		99 578	89.27
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		147 058		243 483		96 424	39.60

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

11 975      111 553

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	54 167	100 000	154 167	298 666	144 499	48.38	
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	54 167	100 000	154 167	298 666	144 499	48.38	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			172		172		
Autres produits							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			154 338	298 666	144 328	48.32	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)			139 171	263 621	124 451	47.21	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 303	9 764	460	4.71	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 059	2 082	1 023	49.14	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			149 533	275 467	125 934	45.72	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			4 805	23 199	18 394	79.29	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)				17 300	17 300	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2		29	27	94.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		2		17 329	17 327	99.99
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		2		17 329	17 327	99.99
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		4 807		40 528	35 721	88.14
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0		947	947	99.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital				2 946	2 946	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		0		3 894	3 893	99.99
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 096		158	938	592.90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				2 500	2 500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		1 096		2 658	1 562	58.76
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		1 096		1 235	2 331	188.72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		557		2 491	1 934	77.64
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		154 340		319 888	165 548	51.75
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		151 186		280 616	129 430	46.12
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		3 154		39 272	36 118	91.97

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 147 058.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 154 166.67 Euros et dégageant un bénéfice de 3 153.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	5 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 000	
TOTAL			5 000	
TOTAL GENERAL			5 000	

### Etat des amortissements

Néant

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	119	119	
Débiteurs divers	4 848	4 848	
TOTAL	4 967	4 967	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 788	4 788		
Impôts sur les bénéfices	557	557		
Autres impôts taxes et assimilés	632	632		
Groupe et associés	5 998	5 998		
TOTAL	11 975	11 975		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040
Dettes fiscales et sociales	632
Total	2 672

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

### Détail des charges à payer

	Montant
Honoraires	2 040
CFE	632
Total	2 672

**2FAP**

Société par actions simplifiée  
au capital de 20.000 euros  
81 Boulevard Lazare Carnot  
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

**PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS**

**Exercice clos au 30 septembre 2022**

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 30 septembre 2022 se traduit par un bénéfice net comptable de 3.154 euros, qu'elle décide, sur proposition du Président, d'affecter de la façon suivante :

\* Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice 3.154 euros

Total 3.154 euros

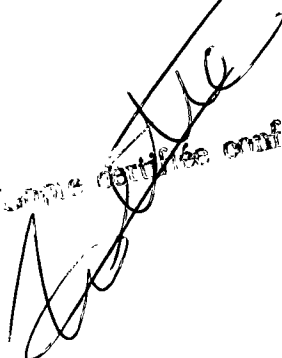
\* Affectation proposée :

- en augmentation du Report à nouveau créditeur 3.154 euros

Total 3.154 euros

**AFFECTATION DES RESULTATS**

L'assemblée générale du 31 janvier 2023 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2022 comme proposé par la présidente de la SAS.

  
comme répartie conforme

## **2FAP**

Société par actions simplifiée  
au capital de 20.000 euros  
81 Boulevard Lazare Carnot  
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

### **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 31 JANVIER 2023**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, entendre le rapport du président et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation des résultats.

#### **I - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Notre chiffre d'affaires est de 154.167 euros contre 298.666 euros au 30 septembre 2021.

La variation de la production stockée est nulle au titre de l'exercice.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 149.533 euros contre 275.467 euros l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation atteint donc + 4.805 euros contre + 23.199 euros au 30 septembre 2021.

Le résultat financier est positif de 2 euros contre + 17.329 euros l'exercice précédent.

En définitive, le résultat courant avant impôt ressort à + 4.807 euros contre + 40.528 euros au 30 septembre 2021.

## II - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et dans le respect des principes comptables de base, relatifs à la permanence des méthodes, à la continuité de l'exploitation, et à l'indépendance des exercices.

Le bilan et les comptes forment un ensemble indissociable avec l'annexe qui permet d'alléger, par ses précisions les termes du présent rapport.

## III - RESULTATS - AFFECTATION

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 1.096 euros et après 557 euros d'impôt sur les sociétés, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 3.154 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

### \* Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice	3.154 euros
	-----
Total	3.154 euros

### \* Affectation proposée :

- en augmentation du Report à nouveau créateur	3.154 euros
	-----
Total	3.154 euros

Après cette affectation, le solde du compte Report à nouveau sera créateur de 113.083 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent étaient les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/09/2021	Néant	Néant
30/09/2020	Néant	Néant
30/09/2019	Néant	Néant

## IV – FILIALE

Notre société a pris une participation de 50 % dans la SAS STARLI lors de la constitution de cette société en avril 2021 pour un montant de 5.000 euros.

Le résultat de son deuxième exercice clos au 31 décembre 2022 n'est pas à ce jour connu ; elle a dégagé une perte de 1.321 euros au 31/12/2021 et le montant des fonds propres atteignait 8.679 euros à cette même date.

## **V - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

## **VI – ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

## **VII – DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément à la loi, le Président informe les associés qu'aucune charge non déductible fiscalement, telles que celles visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, ne figure dans les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2022.

## **VIII – DELAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS**

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur le solde des factures non réglées par la Société à date d'échéance.

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

<b>Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	X	X	X	X	3	3
Montant total des factures concernées (TTC)	X	225 €	X	X	2.523 €	2.748 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	X	0,15 %	X	X	1,70 %	1,85 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	X	X	X	X	X	X
Montant total des factures exclues (TTC)	X	X	X	X	X	X
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délais contractuels : /</li> <li>- Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum</li> </ul>					

<b>Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures concernées (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délais contractuels : /</li> <li>- Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum</li> </ul>					

## **IX – LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Conformément à la loi, nous vous informons qu'il n'y a aucune nouvelle convention règlementée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022. Cependant, une convention ancienne a continué à s'appliquer :

- Non rémunération des comptes courants d'associés.

## **X - PERSPECTIVES D'AVENIR**

Notre société cherche actuellement de nouveaux projets de développement permettant de dégager une marge suffisante.

---

Pour terminer, les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

La Présidente, **Aline PETER.**

*Copie conforme*

## **2FAP**

Société par actions simplifiée  
au capital de 20 000 €

Siège social : 81, Bd Lazare Carnot  
31000 TOULOUSE

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2022

  
Copie certifiée conforme

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

## SAS 2FAP

A l'assemblée générale de la société 2FAP,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2FAP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 13 janvier 2023

Le commissaire aux comptes,

SARL DRB AUDIT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a horizontal stroke across the top, resembling the letter 'B'.

Nicolas BRUNET

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 000		5 000	5 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	5 000		5 000	5 000			
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				138 907	138 907	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés				946	946	100.00
	Autres créances	4 967		4 967	5 418	451	8.33
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	137 091		137 091	93 211	43 880	47.33	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	142 058		142 058	238 483	96 424	40.43	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	147 058		147 058	243 483	96 424	39.60	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 20 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	109 929	70 657	39 272	55.58
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	3 154	39 272	36 118	91.97
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	135 083	131 929	3 154	2.39	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		59 978	59 978	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	5 998	37 998	32 000	84.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 788	6 751	1 963	29.07	
Dettes fiscales et sociales	1 189	6 826	5 637	82.58	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	11 975	111 553	99 578	89.27
	Ecart de conversion passif (V)			<b>DRB</b> AUDIT	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		147 058	243 483	96 424	39.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

11 975      111 553

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	54 167	100 000	154 167	298 666	144 499	48.38
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	54 167	100 000	154 167	298 666	144 499	48.38
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			172		172	
Autres produits						
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			154 338	298 666	144 328	48.32
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)			139 171	263 621	124 451	47.21
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			9 303	9 764	460	4.71
Impôts, taxes et versements assimilés			1 059	2 082	1 023	49.14
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			149 533	275 467	125 934	45.72
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			4 805	23 199	18 394	79.29
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					<b>DRB</b>	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					<small>AUC</small>	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)		17 300	17 300	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	29	27	94.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	2	17 329	17 327	99.99
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	2	17 329	17 327	99.99
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	4 807	40 528	35 721	88.14
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	947	947	99.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 946	2 946	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	0	3 894	3 893	99.99
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 096	158	938	592.90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 500	2 500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	1 096	2 658	1 562	58.76
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	1 096	1 235	2 331	188.72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	557	2 491	1 934	77.64
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	154 340	319 888	165 548	51.75
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	151 186	280 616	129 430	46.12
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	3 154	39 272	36 118	91.97

\* Y compris Redevance de credit bail mobilier  
Redevance de credit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**DRB**  
AUDIT

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 147 058.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 154 166.67 Euros et dégageant un bénéfice de 3 153.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

DRB  
AUBT

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	5 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 000	
TOTAL			5 000	
TOTAL GENERAL			5 000	

### Etat des amortissements

Néant

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	119	119	
Débiteurs divers	4 848	4 848	
TOTAL	4 967	4 967	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 788	4 788		
Impôts sur les bénéfices	557	557		
Autres impôts taxes et assimilés	632	632		
Groupe et associés	5 998	5 998		
TOTAL	11 975	11 975		

### Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**DRB**  
AUDIT

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040
Dettes fiscales et sociales	632
Total	2 672

**DRS**  
AUDIT

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

### Détail des charges à payer

	Montant
Honoraires	2 040
CFE	632
Total	2 672

**DRB**  
AUDIT